

<< PONEY PASSION >>
Festival des Spectacles 2012

La journée de Cheval Passion du mercredi après midi est ouverte à tous les clubs faisant partie du CRE Provence.

Règlement Festival des Spectacles 2012

- Durée du spectacle : 08 min. maximum
- Thème : libre
- Participants : uniquement les poneys A, B, C, D, et enfants (cf ci dessous)
- Costumes et décors : choix des clubs
- Musique : enregistrée sur CD (bien vérifier que le CD est lisible par tous types de lecteurs, prévoir une copie !!)

Attention les spectacles feront apparaître un travail à dominante équestre (poneys montés, attelage, travail à pieds : longues rênes, longe...)

NB :

- 20 points de pénalités seront retenus sur le total obtenu si des chevaux apparaissent dans le spectacle et si non respect de quelconque point du règlement.
- Seuls les enfants de moins de 18 ans peuvent participer. Aucun adulte n'est accepté dans le déroulement du spectacle, que ce soit à cheval, à pieds ou en longe.
- **Nouveau** : Un maximum de 5 enfants admis à pieds par spectacle (longeurs compris)
- **Nouveau** : Un maximum de 20 poneys admis par spectacle !!
- Les cavaliers doivent être munis de leur casque aux normes en vigueur.

Les clubs participants doivent désigner une personne qui sera membre du jury et la communiquer impérativement avec le coupon de participation. Ce jury doit nécessairement posséder le galop 7.

Sélection des 10 spectacles – Dimanche 18 décembre 2011 à Vedène

Un protocole d'accord sera signé entre les clubs participants et l'Administration de Cheval Passion pour les spectacles retenus.

Une journée de sélection aura lieu à cet effet à la Gourmette Vauclusienne, où un jury composé des représentants des clubs désignera 10 spectacles pour la journée **Poney-Passion du 18 janvier 2011.**

Une prime de 610 € sera offerte à chacun des 10 clubs sélectionnés.

✂ **Formulaire à nous retourner avant 01/12/11 par courrier ou [par email creprovence@wanadoo.fr](mailto:creprovence@wanadoo.fr) :**

Je soussigné....., Dirigeant du Poney Club..... souhaite participer à la journée de sélection « Festival des Spectacles » se déroulant au CE La Gourmette à Vedène le 18 Décembre 2011.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de cette manifestation (Cf. ci-dessus) et m'engage à le respecter.

Intitulé du spectacle :

Responsable :

Signature :

Portable (indispensable) :

Jury proposé (ayant le Galop 7) :

Nom : **Prénom :** **Licence n°:**